

Saint-Martin-d'Ardèche

Compte rendu du conseil municipal
du 14 avril 2014

Date de Convocation : 10 avril 2014

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

NOM Prénom	Présent	Excusé / Procuration NOM Prénom
MALFOY Christine	oui	
ARCHAMBAULT Daniel	oui	
AUZAS Jean Joseph	oui	
BIEGEL Gérard	oui	
DEL VAS Daniel	oui	
DEMOFSQUI Sandrine	oui	
GOUEMAND François	oui	
JUILLET Elise	oui	
LEVOY Mathieu	oui	
MOULIN Léo	oui	
RAOUX Roland	oui	
TERUEL Marie Christine	oui	
THAO Guillaume	oui	
VECILLA Laurent	oui	
VOLLE Stephan	non	Excusé procuration MALFOY

Madame Le Maire procède à l'appel, constate que le quorum est atteint.

Gérard Biegel est désigné secrétaire de séance.

Elle demande aux membres du conseil s'il y a des remarques sur le compte rendu du dernier conseil. Le Compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1. Réfection du toit de l'école – demande de subvention exceptionnelle.

Madame le Maire expose au conseil municipal la nécessité de réaliser au plus vite les travaux de réfection de la toiture de l'école publique communale.

Elle indique que suite aux pluies conséquentes du premier trimestre, des fuites importantes sont apparues. Il ne s'agit pas de ruissellement mais bel et bien de gouttières obligeant les enseignants à installer des récipients pour collecter les eaux de pluie, au sein même des couloirs et classes.

Pour cette opération, évaluée à 16 114 €HT, elle propose de solliciter une subvention exceptionnelle auprès du député Pascal Terrasse.

Une participation de 40 % est souhaitée, soit 6 445.67€ HT, la part restant à la charge de la commune s'élevant à 9 668.52€ HT.

Après en avoir débattu, le conseil décide à l'unanimité :

- De procéder à la réalisation des travaux
- D'autoriser le Maire à solliciter les aides financières auprès du député Pascal Terrasse

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôt la séance à 21h00.

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 29 avril à 20h30.